



**HAL**  
open science

## Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2011, Université de Rouen. hceres-02036188

**HAL Id: hceres-02036188**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036188v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université de Rouen

Demande n° S3LI120000668

Domaine : Sciences Humaines

Mention : Sciences de l'éducation

## Présentation de la mention

Il s'agit d'une année de spécialisation en Sciences de l'éducation, par définition pluridisciplinaires, organisées en discipline par l'unité de leur objet : l'éducation. Plusieurs approches s'y croisent : celles de la philosophie, de la sociologie, histoire, histoire des idées, psychologie, tandis que des méthodes spécifiques en didactique se dégagent progressivement. Les étudiants viennent d'horizons divers (120 crédits européens sont nécessaires pour l'inscription), avec une commission d'équivalence pour les étudiants provenant de cursus non-universitaire. La mention offre trois filières qui sont trois possibilités de suivre les études : la filière en présentiel, classique ; la filière en formation à distance, en partenariat national avec l'Université Lyon 2 et le Centre National d'Education à Distance (CNED - inscription obligatoire) ; une filière enfin « hybride », en deux ans, permettant à des étudiants salariés de préparer leur licence en 2 ans, avec des cours du soir et l'utilisation de ressources informatiques.

Les étudiants titulaires d'une telle licence peuvent poursuivre leurs études dans des masters enseignement (professeurs des écoles, CPE) ou de sciences de l'éducation et/ou peuvent viser une insertion professionnelle dans les champs de la formation, l'éducation, médiation éducative, conception et animation dans les centres éducatifs, accompagnement d'intégration scolaire.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	460
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	SO
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	90 %
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	30 %
% d'insertion professionnelle	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La grande richesse de la formation consiste dans la proposition de trois filières (présentiel, formation à distance et formation « hybride » pour les étudiants salariés). Le projet pédagogique articule la pluridisciplinarité inhérente à la discipline à des contenus et méthodes plus spécifiques, avec un affinage des outils et connaissances au second semestre puisque sont proposées des options (enseignement / éducation, sanitaire et social, formation des adultes, formation à distance, métiers de l'enseignement, métiers de l'éducation musicale, etc.).

La grande diversité du recrutement (universitaires ayant validé la 2<sup>ème</sup> année de licence, DUT, BTS, etc., étudiants salariés, non salariés) a amené l'équipe pédagogique à proposer la troisième filière « hybride », avec une formation en 2 ans (cours du soir et usage pédagogique des TICE). Cela dit, cette réflexion devrait être approfondie en considérant d'une part la multiplicité des provenances des étudiants (avec des outils et des repères parfois très différents) et d'autre part le taux assez important de décrochages (inscrits ne se présentant pas à l'examen). Un suivi plus sérieux des étudiants (autre que la méthodologie au travail universitaire déjà mise en place) et un monitorat différencié constituent peut-être des pistes. Par ailleurs, les filières des métiers de l'éducation offrant une grande variété, il ne serait pas inutile de proposer un accompagnement au projet professionnel, surtout lors d'une année unique et charnière.

De fait, le suivi des étudiants, en décrochage ou non, devrait être affiné, même si la mention s'appuie sur une politique d'établissement dynamique et volontariste en la matière. Mais sans doute conviendrait-il de déterminer plus précisément la provenance des étudiants (non pas le BAC d'origine, mais quel L2, quel BTS, quel DUT, etc.) et de se pencher sur les raisons des décrochages. L'insertion professionnelle est documentée, mais on ne sait pas la durée de recherche d'emploi après les études.

L'équipe pédagogique est majoritairement composée de spécialistes de la 70<sup>ème</sup> section (sciences de l'éducation) et gagnerait sans doute à s'enrichir de profils plus variés et de professionnels.

- Points forts :

- Trois filières qui permettent au plus grand nombre d'étudiants de suivre une formation disciplinaire de qualité, dont une est le résultat d'un partenariat national.
- Une progressivité sur deux semestres en présentiel (avec des options permettant aux étudiants de se spécialiser plus nettement dans un domaine donné).
- Une ouverture sur l'international visiblement dynamique et très précieuse (étudiants étrangers et échanges ERASMUS).

- Points faibles :

- Un nombre élevé de décrochages.
- Peu de suivi des étudiants pendant et après le cursus.
- Une évaluation des étudiants trop centrée sur l'écrit et l'examen terminal.
- Une trop forte proportion de cours magistraux en présentiel avec trop peu de travaux dirigés.
- Une professionnalisation limitée sans intervention de professionnels et offrant peu de stages.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



## Recommandations pour l'établissement

Un suivi des étudiants paraît nécessaire, pendant et après la licence (y compris pour ceux qui ont décroché). Pour cela, il faudrait sans doute mieux identifier les provenances diverses (ce qui est une richesse) des étudiants pour mettre en place un suivi plus individualisé : un étudiant de philosophie aura moins de problèmes d'intégration qu'un étudiant provenant d'un BTS. D'où des stratégies de mise à niveau, voire de remédiation, avec des travaux dirigés spécifiques et/ou un monitorat dont les modalités seraient à affiner. De même, un accompagnement du projet personnel et professionnel des étudiants leur permettrait de mieux cerner les enjeux de leur implication. Enfin, en second semestre, la participation de professionnels dans les enseignements optionnels constituerait sans doute une occasion d'éclairer les étudiants sur leurs choix.